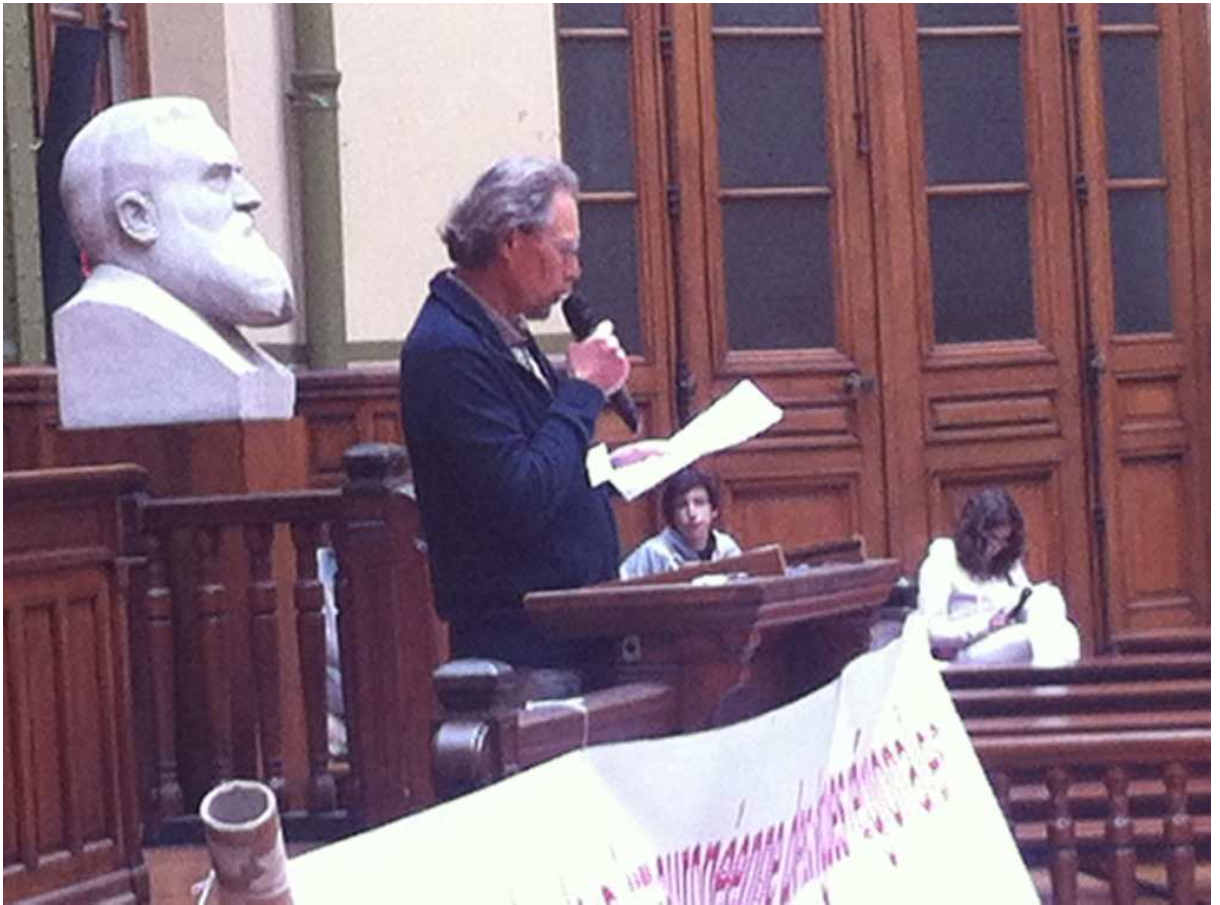


Discours de Georges Gastaud, président exécutif de COURRIEL à la rencontre nationale du 10 mai 2014, Bourse du Travail, salle Ambroise Croizat, Paris-10^{ème}.



Refuser la contre-révolution linguistique et territoriale en marche

Citoyens, citoyennes, camarades,

Il y avait déjà au quotidien, avec la complicité des pouvoirs publics chargés de garantir l'état de droit, le viol permanent de la loi Toubon stipulant que « *la langue française est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics* ».

Il y avait déjà aussi la *substitution galopante de l'anglais au français* dans la pub, la chanson, le cinéma, la recherche et les enseignes commerciales – y compris dans les entreprises où l'Etat est majoritaire.

Tout cela ne suffisait pas : voilà que *le gouvernement « socialiste », mettant ses pas dans ceux du gouvernement précédent, s'acharne sur la langue française, « langue de la République »* (Art. II de la Constitution) et socle de la Francophonie internationale. Le gouvernement a en effet institué l'anglais comme langue universitaire en faisant adopter la *Loi Fioraso*. Ce nouveau dispositif parachève sur le plan linguistique la loi L.R.U. qui aligne nos Universités sur les pratiques néolibérales anglo-saxonnes.

Par ailleurs le C.S.A. – qui est officiellement chargé de défendre le français dans les médias ! – « réfléchit » à un assouplissement des quotas réservés à la chanson française sur les radios pour élargir la place des Français qui ont renié leur langue nationale pour chanter en américain...

Cerise noire sur ce mets faisandé, le Parlement est en passe d'adopter la *Charte européenne des langues minoritaires et régionales*. Non seulement ce texte ouvre la voie à la « co-officialité » du français et des langues régionales sur certains territoires, mais **il détruit les fondements universalistes de la citoyenneté républicaine**, qu'il tend à ethniciser. Cette politique linguistique délétère a pour arrière-plan la casse des acquis du Front populaire et du C.N.R., la substitution des Euro-Länder transfrontaliers à la « République une, laïque et indivisible », le « saut fédéral européen » parrainé par le l'UMPS et l'intégration de l'U.E. elle-même dans la future Union transatlantique placée sous le protectorat de l'O.T.A.N.

Dans ces conditions, *comment ne pas voir que, partie intégrante de la désintégration euro-libérale et féodal-maastrichtienne de la République française, une tenaille politique mortelle se resserre sur notre langue ?* L'« air du temps » est moins coupable en l'espèce qu'une **stratégie linguistique émanant de l'oligarchie capitaliste « française » et internationale**. Car la destruction de la langue de Molière, d'Hugo et de Jaurès n'est pas un « point de détail » de l'euro-démontage républicain en cours : **elle en est un axe stratégique** car lorsque le français, « langue de la République » au titre de l'article II de la Constitution, ne sera plus qu'une « langue prépondérante » dans l'Hexagone, avant de devenir un patois subsidiaire stigmatisant la classe ouvrière marginalisée, **l'œuvre de destruction de la Nation et des avancées conquises sous son égide, sera frappé du sceau mortel de l'irréversibilité**. Que serait en effet une France où la République serait réduite à l'état d'icône impuissante, où l'héritage des Lumières, de la Révolution française, du Printemps des peuples, de la Commune, de 1905, de 36, de la Résistance et de mai 68 serait méconnu des jeunes générations pendant que la langue française – **qui constitue la mémoire vive de ce grand héritage humaniste** – serait reléguée au second plan ? Oui, que serait alors la France, sinon ce « **couteau sans manche dont on a jeté la lame** » que raillait jadis Lichtenberg ?

Déjà le Baron Seillière, devenu président du syndicat patronal européen *Business-Europe*, avait donné le ton en proclamant « *l'anglais langue des affaires et de l'entreprise* »*.

Déjà l'U.E., bafouant les traités qui lui font obligation de respecter l'identité culturelle des Etats-membres, privilégie outrancièrement l'anglais, dont elle a déjà fait la langue officieuse de l'Union en attendant de pouvoir l'officialiser comme la langue officielle unique du futur Pacte transatlantique.

Pourquoi donc cet acharnement contre le français et contre les autres langues **nationales** d'Europe, y compris *l'anglais* ! – de plus en plus réduit au *business-globish* des transnationales ?

En réalité, **ces tirs croisés sur le français accompagnent le démantèlement de l'Etat-nation** et avec lui, des avancées que le mouvement ouvrier avait conquises dans le cadre national. Les plus acharnés à promouvoir la *Charte européenne* sont d'ailleurs les mêmes qui, en Midi-Pyrénées, rêvent par la bouche du « socialiste » Malvy d'une euro-région transfrontalière *Pyrénées-Méditerranée* détachable de la République, *les mêmes qui*, en Alsace, rêvent à mots couverts d'un rattachement au Bade-Württemberg voisin, *les mêmes qui*, en Bretagne, usurpent le bonnet rouge pour annexer Nantes et la Mayenne aux acquêts du M.E.D.E.F. breton. Partout, *le prétexte linguistique sert d'alibi « culturel » à l'émergence de nouvelles féodalités politico-patronales sur les ruines de la République indivisible*, des conventions collectives et du Code du travail.

Or, **ce démembrement linguistico-institutionnel du territoire national est encouragé par le chef de l'Etat**. La ratification de la *Charte européenne des langues* survient en effet au moment où M. Hollande incite la France à se *länderiser* par la création de dix Grandes Régions et par l'élimination de fait des départements et des communes.

Dans nombre de ces euro-régions (qui ne sont pas sans rappeler les Duchés d'Ancien Régime...), le français reculerait, nominalement au profit de la langue locale, mais dans les faits, ne nous leurrions pas, à l'avantage du **tout-anglais patronal**, qui est déjà de fait l'unique langue de travail de 17 % des entreprises franciliennes ; dans ce cadre territorial chamboulé, la loi du capital s'imposerait encore plus aisément qu'elle ne le fait aujourd'hui sur un territoire national uni, où *le français, premier service public de France*, permet de fédérer les résistances dans le cadre d'un Etat-nation qui demeure le support de la Sécu, des retraites, des statuts nationaux, des conventions collectives, du SMIG et des diplômes nationaux ; bref, **l'euro-balkanisation en cours de notre pays – mais aussi des Etats voisins de la France : Belgique, Espagne, Italie, sans parler de l'ex-Yougoslavie – et de leur substrat linguistique, permettrait d'eraser à la fois les conquêtes sociales de 1945 et les avancées civilisatrices de la Révolution que sont la laïcité, la souveraineté nationale et la souveraineté populaire**.

Cette entreprise qui vise à substituer à la République linguistiquement unie un grouillement de fiefs rivaux constitués sur des bases ethno-linguistiques et coiffés par l'Empire transatlantique piloté par Wall Street, n'a rien de commun avec l'internationalisme progressiste. Les porteurs de ce projet totalitaire veulent au contraire, conformément au précepte impérialiste « *diviser pour régner* », permettre aux puissances d'argent d'écraser comme jamais les peuples européens disloqués et émiettés. **Il y a là, une menace mortelle pour la diversité culturelle mondiale** ! Qui peut croire en effet, si le français est destitué et « désétabli » en France, que, malgré toutes leurs vertus, les langues régionales feront le poids face au rouleau compresseur de l'anglo-américain et aux énormes moyens économiques, politiques et militaires dont l'a doté l'Oncle Sam ? Qui ne voit que, **pendant que le coquelet francophone et que les belettes régionalistes se disputeront Nantes ou la Picardie, le Raminaglobish transatlantique aura tôt fait de les avaler tous ?**

Risque majeur aussi d'**aggravation des inégalités sociales et des discriminations linguistiques** : ne faudra-t-il pas à terme parler une *autre langue régionale* pour changer de région si l'on est fonctionnaire ? Et la hiérarchisation des individus ne s'effectuera-t-elle pas de plus en plus en fonction du fait que les uns parleront l'*English Mother Tongue* des « *élites mondialisées* », que d'autres – les cadres intermédiaires ! – baragouineront le *business-Globish* et que la grande masse du « *populo* » ne parlera plus qu'un français appauvri et truffé d'anglicismes bas de gamme, pendant que la partie aisée des couches moyennes intellectuelles inscrira sa progéniture dans des écoles privées enseignant pour 20% en langue locale et pour 80% en *Wall Street English* ?

Derrière le masque de la diversité linguistique, **la Nation, l'égalité entre les peuples, l'égalité entre les individus et la diversité culturelle mondiale sont mortellement menacées**. Il est donc scandaleux que, les médias étant contrôlés par les élites « *anglobalisatrices* » et par les féodalités régionales, le débat sur la politique linguistique de la France soit aujourd'hui sciemment censuré : l'actuelle ministre de la culture, Aurélie Filipetti, a même eu le culot de déclarer, à propos de la langue française, que...

« ... *partagée par 220 millions de locuteurs, soutenue par une organisation multilatérale respectée, forte de 77 États et gouvernements, son avenir n'est pas menacé* »***,

... alors même que le gouvernement, comme les gouvernements de Sarkozy, fait tout pour la *déclasser* sur notre propre sol !

C'est pourquoi les citoyens qui ne renient pas leur langue maternelle, celle – excusez du peu, de l'*Edit de Nantes* et du *Discours de la méthode*, de la *Déclaration des droits de l'Homme* et du *Serment du Front populaire*, des *Jours heureux* et de *La Question* d'Henri Alleg – doivent **entrer AUSSI en résistance linguistique**.

Ne laissons pas le désétablissement multidimensionnel du français s'effectuer en silence. Ne nous laissons pas arracher la langue si nous voulons rester, ou plutôt... *redevenir*, un grand peuple libre !

Et pour commencer, exigeons que le parlement adopte la **proposition d'enquête parlementaire sur la situation linguistique de la France** qu'a jusqu'ici proposée sans succès le député communiste Jean-Jacques Candelier à la demande du Courriel.

Je vous remercie.